personne de Mme Maria Vancalender, cabaretière, [illegible]

— Le commissaire Delporte a surpris dimanche après-midi, dans le jardin de l'école communale de Nilas, rue Claude Bernard, au Blanc-Sablon, quatre écoliers, âgés de 11, 10, 9 et 8 ans, en [illegible] de la marmaille des trains.

Les contraventions ont été relevées à la charge des parents, rendus civilement responsables.

Photographie Artistique et Industrielle

21, rue Desrousseaux, TOURCOING

près le Nouvel Hôtel-de-Ville

Portraits depuis la pose à 7 fr. la douzaine, émaillés et tombés, avec un grand comme prime gratuite.

Portraits artistiques au charbon, spécialité de la maison.

Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fête du Centenaire.

On opère par tous les temps.

21, RUE DESROUSSEAUX, TOURCOING

WATTRELOS

La fraude. — Avant-hier soir, les préposés de douanes, Paul Martin et Martial Fréjé étaient de service au lieudit le Passage de l'Infanterie, quand vers dix heures ils virent s'avancer un individu venant de la Belgique et porteur de marchandises prohibées.

Les douaniers se mirent en devoir de mettre le contrebandier en état d'arrestation. Celui-ci déclara se nommer Vanmolleot Arthur, âgé de 16 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue de Maubeuge, pour Lordan-Pistel 30, et transporter les dites marchandises pour le compte d'un inconnu.

La charge saisie consistait en 42 kilos d'allumettes au nombre de 57,600, d'une valeur de 57 fr. 60.

CROIX

Une grave affaire de vol. — M. Séguin, commissaire de police, fut salué par un socialiste. — Dimanche dernier, quatre individus qui avaient solliété l'autorisation de quêter en faveur d'une malheureuse mère de famille nommée Cottrelle, demeurant 57, rue du Progrès, recevaient cinq francs.

Le soir, vers six heures, ils les rapportaient; trois d'entre eux contenaient ensemble quatre-vingts francs, le quatrième rien, et le cinquième qui portait le n° 6 contenait dix centimes.

Un receveur de dernier, M. Séguin remarqua qu'il avait été fraturé. Il le fit observer aux quêteurs, et lundi matin il en prévenait M. le Maire de Croix; celui-ci était devoir faire faire une enquête qui fut confiée à M. Séguin.

Hier, à 7 heures 1/2 du matin, M. le Commissaire de Croix faisait appeler les quêteurs à la Mairie; parmi eux se trouvait un nommé Marchal, dont le père a été l'objet d'un rapport de M. Séguin ayant pour but de le faire expulser.

M. Séguin questionna les trois quêteurs présents et leur fit observer que le tronc n'a voulu du être forcé et qu'il devait y avoir un malfaiteur parmi eux; chargé par la municipalité de faire l'enquête, il allait poursuivre cette dernière.

Vers 3 heures de l'après midi, M. Seguin, vit avec stupéfaction Florimond Desbarbieux l'un des quêteurs, entrer brusquement chez lui puis l'apostrophier violemment : « Vous m'accusez personnellement d'être l'auteur d'un vol dans mon tronc ! Je vous dit que l'argent que contenait cette boîte n'a pas été versé dans les autres... Vous en voulez aux socialistes! mais je vous ferai sauter. »

« Une pétition va être faite par les habitants du quartier et vous sauterez forcément.

» Déjà vous avez essayé de faire expulser Marchal, mais gare à vous! »

M. Séguin d'abord étonné répondit avec beaucoup de calme à M. Desbarbieux qu'il était occupé en ce moment à l'enquête qui ferait découvrir le vrai coupable, mais que jamais il ne l'avait accusé personnellement; puis devant les paroles injurieuses de son interlocuteur il le mit tout simplement à la porte.

L'affaire en est là mais M. Séguin se promet de la continuer avec fermeté.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Un assaut à Croix

Dimanche 17 juin; à cinq heures precises, une grande fête d'escrime organisée au bénéfice des pauvres, par M. Loridan, maître d'armes, avec le concours de la Musique municipale et de la Société de gymnastique « la Patriote », sera donnée dans la magnifique salle *Fête de la Jeunesse* de la localité.

Prix d'entrée : Première, 1 fr.; deuxième, 50 cent.

Marcq-en-Barœul. — Lundi soir, au hameau d'Heurtevent, le cabaretier Pharasyn s'est porté à des violences sur le nommé Louis Vermeersch, âgé de 16 ans, qui avait brisé des vitres à la façade. Il l'a frappé avec une houlette et lui a causé la perte de deux endroits. *Un camarade du blessé*, nommé Debacker, ayant tenté de prendre la défense, fut arrêté et trouvé porteur de onze paires de boucles d'oreilles et de plusieurs bagues au double d'or dont il ne put expliquer l'origine. Si bien qu'on que Pharasyn, le cabaretier, a été arrêté, Debacker également, et que le blessé lui-même transporté à l'hôpital Saint-Sauveur est à la disposition de la justice pour bris de clôture.

Lincelles. — On nous écrit de cette ville :

« Les habitants de cette localité seraient on ne peut plus heureux si l'administration des postes voulait bien leur faire connaître à quelles heures journalières ils doivent recevoir leurs courriers.

« Les jours où il plaît on fait sur de longues distribution le matin, cela va bien, mais quand il pleut, il est de ne distribuer la correspondance que l'après-midi, les administrés sont bien obligés de s'en contenter.

« Nous avons cependant eu dire que deux arrêtations sont prévues journellement, l'une à huit heures du matin et l'autre à trois heures du soir.

« Pour mettre ordre au dit service, nous prions M. le Directeur des Postes de rappeler son subordonné à la régularité du service. »

LILLE

Sauvetage

Hier soir, vers 8 h. 1/2, des enfants jouaient quai de la Haute-Deûle, rue de Valenciennes, quand l'un d'eux, le jeune Henri Royes, 10 ans, dont les parents demeurent rue des Stations, tombait dans l'eau.

Les camarades du jeune imprudent criaient au secours. Ces cris furent entendus par Charles Deschamps, cabaretier, quai Vauban 61, qui était occupé à décharger un bateau de sable.

N'écoutant que son courage, Deschamps se jeta tout habillé dans le canal et parvint après plusieurs plongeons à ramener l'enfant évanoui.

Des soins furent donnés au petit Rogez par le docteur Bayer; des dames le firent monter en voiture et le ramenèrent chez ses parents, pendant que les témoins de ce sauvetage en félicitaient l'auteur.

Les Accidents

Jeudi matin, vers huit heures, Mme Julie Varley, marchande de légumes, rue du Bois, n° 5, à Saint-Maurice, a reçu un coup de brancard d'une voiture à bras. Le choc a produit une contusion à la cuisse du genou gauche.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Leclercq, Grande-Place. Cette dame a pu retourner chez elle en tramway.

LE NORD

VALENCIENNES

Le concours de musique

Voici la liste des sociétés inscrites pour le Concours des 5 et 6 du dit prochain :

ORPHÉONS

Société nationale des Orphéonistes Lillois — Cercle Félix de Mons, Société lyrique de la Bouverie — Orphéonistes St-Quintinois — Cercle Tilman de Bruxelles — Chorale de Frameries — Union chorale de St-Amand-les-Eaux — Union chorale de Denain — La lyre Camrésienne — Union chorale du Quesnoy — Union chorale de Lens — Les Amis-Réunis de Tilleur-les-Liège — Les petits camarades de Cuesgnon-Bruxelles — Orphéon de la Basse — Les amis réunis de Maubeuge — Les artistes réunis de Marchiennes-au-Pont — Les mélomanes de Binche — Union chorale de la Bouverie — La chorale ouvrière d'Horm — Orphéon de Quiévrain — Les amis réunis de St-Quentin — Union chorale d'Esquermoise — Chorale de Bohain — Orphéon d'Avesnes-les-Aubert — Club des affranchis de Jeoz-Maisnil — Union chorale d'Houplines — Chorale l'Espérance de la Made-sur-Lys-Lille — Les enfants de Mélod de Givet — Orphéon Doullennois — La lyre communale de Gommegnies — Les volontaires de Sars-Poteries.

HARMONIES

Harmonie des mineurs de Denain — Musique municipale d'Anzin — Harmonie J. Hiroux et A. Dupont — Harmonie communale de Warnesion — Harmonie des établissements Agache — Harmonie de Frémicourt — Harmonie de Bavay — *Les enfants de Solesmes — Société d'harmonie d'Auvelais* — Les élèves de l'école de musique de St-Saulve — L'Union musicale de Pumay — Société musicale de Floing — Société de Guivrechain — Harmonie municipale d'Illiron — Harmonie municipale de Saint-Saulve — Harmonie lire de Saulzoir — Union musicale de Poitefort — Harmonie de Montigny-sur-Sambre — Société philharmonique Ste-Cécile de Bachant — Harmonie de Corbie.

FANFARES

Société philharmonique des sapeurs-pompiers d'Haumont — Fanfare municipale de Sous-le-Bois, Maubeuge — Fanfare de Hêm — Royale fanfare l'Amitié d'Engier — La lyre ouvrière d'Onnaing — Club des XX de Lille — Société des fanfares du Bois de Bousson — Fanfare de Fives-Lille — Fanfare libre de Monceau-St-Waast — La lyre ouvrière des forges et aciéries de Trith-le-Potirier — Fanfare de Forchies-la-Marche — Fanfare de Douzies-Montignies — Fanfare philhaïmine de Fresnes — Fanfare de Curgies — Fanfare des sapeurs-pompiers de Saint-Nicolas — *Fanfare de la Jeune Union de Douai* (Cercle catholique) — Les fanfares pompiers de Grandglise — Fanfare Ste-Barbe de Wasmes-le-Mons — Société Ste-Cécile d'Ayvelle — Fanfare ouvrière de Cuesmes — La lyre ouvrière de Warlaine-le-Grand — Union musicale de Rainvo — Fanfare de Loos-Mines — Fanfare du Commerce de Béthune — Fanfare Ecaillon de Beaudignies — Fanfare de Barmeroin — Fanfare l'Espérance de Masnié es — Fanfare municipale de Brunt — Les Enfants de Tercy-Sedan — Fanfare municipale de Fourmies-Wimereux — Fanfare municipale de Bertry — Fanfare communale de Verchin-Maugré — *Fanfare municipale de Prisches* — Fanfare de Quiévy — Fanfare municipale de Bousies — Les sapeurs-pompiers de St-Quentin — Fanfare municipale de Sépmeries — Fanfare de la Madeleine.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 14 juin

Présidence de M. Dassonville, vice-président.
Ministère public : M. Destecker.

LILLE

Vol d'une montre. — Le 4 juin dernier le jeune Henri Bellot, âgé de 16 ans, se promenait après avoir longtemps regardé l'étalage de M. Fruchart, marchand forain, sa droite exposant les montres en argent. Il le marchand quoique les montres ne s'entendant pas sur la pile, le remit à sa place.

La pluie vint à tomber. Le marchand couvrit son étalage avec une toupie et cela fait, partit pendant quelques minutes. Mais, c'est là que quelques moments après des gamins venaient le prévenir qu'un jeune homme répondant au signalement de Delaunay venait de se sauver par la rue Colbert après avoir vole la montre qu'il convoitait.

Le lendemain M. Fruchart rencontra heureusement son voleur qui comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Il avoue le vol : la tentation avait été plus forte *que son honnêteté. Néanmoins il se repent aujourd'hui* de son mauvaise action.

Vu son âge et son attitude le tribunal le condamne à 8 jours de prison en lui accordant le bénéfice de la loi Bérenger.

Un cheval de retour c'est Pierre Lombard, ex-principal clerc d'avoué, âgé de 44 ans, qui s'est présenté le 16 janvier dernier au bureau de la police.

Son casier judiciaire est rempli de condamnations ayant pour but d'escroquer, dans un acte de tutelle de commerce, vagabondage, il y en a une quinzaine.

Aujourd'hui il comparait pour infraction à interdiction de séjour et se voit condamné à 4 mois de prison et à la relégation.

Vol de poissons au Grand-Carré — Le dimanche 27 mai, le garde du Bois de la Deûle aperçut pêchant au Grand-Carré, où la pêche est réservée et où la ville introduit des poissons pour les concours de pêche; le nommé Fidèle Strienne, 37 ans, cartonnier à Lille. Deux gamins qui se trouvaient avec lui avaient un chabot dans lequel il y avait du poisson jetèrent leur récipient à la vue du gardé et s'enfuirent. Le garde arrêta Strienne qui, pour vol de poisson est condamné à 25 fr. d'amende.

« Allez, lui dit M. le Prés dent, et ne pêchez plus.

ROUBAIX

Vol de planches. — M. Théodore Genoti, entrepreneur de maçonnerie construit trois maisons rue Ma Campagne. Depuis deux mois il s'apercevait de vols de planches. Il établit une surveillance.

Le 11 juin un de ses ouvriers remarquait qu'un jeune homme de 15 ans, Emile Bapaume, en *était chez ses parents* des planches appartenant à son patron. La veille encore, un vol du même genre avait eu lieu.

On arrête ce jeune homme et l'on constata que le vol avait lieu le matin, 45 ans teinturier, avait construit dans sa cour, un poulailler avec les matériaux qu'en fait lui apportait.

Cet homme pourrait pour complicité du vol de son fils, prétend qu'il n'avait pas que les planches provenant de vols.

Cette version n'a pas convaincu le tribunal de son innocence et il se voit condamné pour complicité à 30 jours de prison. Son fils est envoyé en correction jusque 18 ans 1/2.

Chantage. Port d'armes prohibées. — Le 24 mai dernier M. Fremaux, rentier, recevait une lettre signée Carette sans laquelle on le prévenait que son père en 1870 avait commis un crime. Si vous voulez des explications, disait-on, venez demain vers 9 heures du soir derrière l'église de St-Hélène-sur-Lys. Si vous n'apportez pas 1.000 francs je vous dénonce et vous aurez alors un procès.

Un homme bien avisé M. Fremaux porta la lettre à M. le commissaire central.

Celui-ci envoya du lieu du rendez-vous cinq agents. Le rendez-vous arrive, le rencontre aussitôt, les agents sautent sur lui et l'appréhendent.

Il était alors porteur d'une vergé cruse en *dans* dans laquelle tenait un tronçon de lame, provenant d'une canne à épée.

L'identité de cet homme a de suite été reconnue : C'est un nommé Georges Pernot, peigneur, demeurant rue d'Antoing.

Le Tribunal condamne ce dangereux maître-chanteur à 15 mois de prison.

Vol. — Henri Dubois, âgé de 20 ans, a un casier judiciaire rempli déjà de condamnations. Le 21 avril dernier il arrêtait un passant, M. Dessite, tisserand, et pendant qu'il le dévalisait, malheureusement dernier, Pachux de son côté le dépouillait de son porte-monnaie contenant 18 francs.

Huit mois de prison à ce jeune intéressant.

TOUFFLERS

Fraudes. — Deux fraudeurs incorrigibles, Henri Bonte, 38 ans, et Joseph Desplanques, rattacheur à Roubaix, ont été arrêtés sur le territoire de Touffiers important de poivre.

Après une récidi 8 mois de prison, le 2e, 6 m. et 500 fr. d'amende.

WATTRELOS

Le 6 juin, sur le territoire de Wattrelos, a été arrêté Henri Debeuf, 21 ans, ouvrier, lui aussi du poivre. Pour ce fait, il est condamné à 3 mois de prison. Il était en outre prévenu d'infraction à un autre arrêté d'expulsion; de ce chef à mois de prison lui sont octroyés et le tribunal ordonne la confiscation des poivres.

A Henri Clostens, 22 ans, rattacheur à Roubaix, arrêté à Leers *important des allumettes*, 18 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour 5 francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe 1.0 francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait grand 4 francs sur nous. — Agrandissement photographiques dès fait par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduct on d'anciens portraits.

Grands portraits au charbon 30.00 meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasions, les appareils photographiques.

Elle réclamait St Jacobs Oil.

Les cas où le St. Jacobs Oil n'a pas mieux réussi, ce sont les douleurs rhumatismales *aiguës*, et les névralgies *intercostales*.

Pour le rhumatisme, c'est le meilleur extérieur extrême que je connaisse ; j'en dis autant pour les névralgies intercostales.

Voici un cas :

Madame V... de Moulins, est atteinte une ou deux fois par an, de douleurs rhumatismale insupportable. Ce qu'il y a de particulier *cette maladie qui, en même* temps que son mal matinal intolérable, est affectée d'une sensibilité intense qui met souvent sa vie en danger, c'est que le meilleur topique, celui qui a produit le plus d'effet jusqu'à présent, c'est le St. Jacobs Oil. Deux ou trois frictions par jour sur les articulations douloureuses suffisent pour calmer les douleurs, et pour procurer le sommeil à la malade. Du jour qu'elle en a manqué, un pharmacien de la localité a essayé de le remplacé par un baume contenant du chloroforme et d'autres calmants ; ce remède ne lui a rien fait ; la malade réclamait le St. Jacobs Oil, et elle n'a cessé de souffrir que quand elle a été en possession de ce remède bienfaisant.

Dr. Franceschini, Moulins.

Beaucoup de personnes se figurent que le VIN de

BANYULS-TRILLES

ne doit être absorbé que **pur**. C'est une erreur; car, **pris avec de l'eau**, il présente ce double avantage de désaltérer très agréablement, tout en excitant l'appétit.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main.

Calino est pincé au moment où il se disait à l'écoulé un cheval de course.

— Ah! je vous prends! s'écria l'agent en lui mettant la main au collet... Qu'est-ce que vous faites là ?

— Moi, rien... J'avais l'intention de parier.

— De parier ?

— Oui, et alors on m'avait dit de prendre un cheval !

Programme des Spectacles et Concerts

HIPPODROME ROUBAISEN

Grand Théâtre

DIMANCHE 17 JUIN, à 8 heures un quart

DUPUIS

et la Troupe des Variétés de Paris

DANS LES

Trente Millions de Gladiator

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jabé-Herlogh.

CONVOCATIONS

Grande-Harmonie. — On nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de répétition aujourd'hui.

Etat-civil de Roubaix

Du 14 Juin

Naissances. — Marie Lefebvre, rue de Carlipade — Léon Mouvet, rue de Rome — Clémence Debacker, rue d'Alger — Fernand Boons, rue des Longues-Haies, 60 — Albert Dhollander, rue Barvard — Théophile Ouin, rue de l'Epeule, 128 — Madeleine Visens, Hôtel-Dieu — Marie De Smedt, rue des Anges — Emile Delcroix, rue du Collège, 70 — Suzanne Lauwaert, boulevard d'Armentières, 95 — Edouard Dupont, rue Vallon, 48 — Marcelle Morel, rue du Parc, 11 — Adolphe Balsaux, rue Lamartine — Albert et Henri Dubois, rue du Fort — Arthémise Verhelst, rue Bayart, 96 — Gudelive Hermans, rue Turgot, 85 — Raymonde Renaux, rue Rocroy — Fernande Coudon, rue de Toulouse, 39.

Décès — Louis Lard, 19 mois, rue Franklin, 125 — Emilie Renaux, 7 mois, rue Notre-Dame — Marie Vandamme, 52 ans, rue de la Redoute, 143 — Marcel Desrousseaux, 3 mois, rue des Longues-Haies, 205 — Laure Hardy, 1 mois 1/2, rue Monge, 9 — Victor Delemarre, 3 ans 1/2, rue d'Alma — Jules Lemaire, 78 ans, rue St-Jean

Etat-civil de Tourcoing

Du 14 juin 1894

Naissances. — Léa Delebarre, rue Quistemme — Victorine Lemoine, rue des Phalangettes — Jeanne Vanhoutteghem, rue de la Croix-Rouge — Emile Cas ut, rue de la Marlière — Camille Vanteenkeste, rue de la Marlière — Jeanne Vanpeene, rue Jules Ruhlmann, rue de la Croix-Rouge.

Décès — Jeanne Bonnetes, 3 mois, rue de la Blanche-Porte — Pierre Vanbeck, 76 ans, Petites-Annes — Achille Dumalet, 6 mois, rue Leroux — Louis Lanceland, 74 ans, rue de l'Abbatoir.

FUNÉRAILLES

Les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame veuve

Louise-Frédérique BERNARD

Née KIENER

Décédée à Roubaix, le 15 juin 1894, dans sa soixante-huitième année, se sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Funérailles qui auront lieu à la sortie mortuaire (Quinquet-Kiener, 1, rue Gambetta) d'Halluin, le mardi 19 courant, à deux heures et quart de l'après-midi.

A l'issue du service, le corps sera conduit à Paris pour être *transporté à Colmar (Alsace)*, où il a l'inhumation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 juin 1894.

L'allure du marché actuel est absolument sans [illegible] au cours de la séance de ce jour.

Toutes les principales valeurs de la cote sont en hausse : rente, rente, les [illegible] etc.

Le 3 0/0 fait 1 0 75.

Le 3 1/2 (06 0).

L'Extérieur monte à 70 43.

Le mouvement est la conséquence de la fin de la crise monétaire actuelle.

La Société de Crédit Foncier [illegible] [illegible] au cours de la séance de ce jour.

Toutes les principales valeurs de la cote sont en hausse : rente, rente, les [illegible] etc.

Le 3 0/0 fait 1 0 75.

Le 3 1/2 (06 0).

L'Extérieur monte à 70 43.

Le mouvement est la conséquence de la fin de la crise monétaire actuelle.

La Société de Crédit Foncier [illegible] [illegible] actives avec des cours en reprise pour quelques-unes.

La Banque de France fait 3.900.

Le Crédit Foncier prise de 9.23 à 933.75.

Dans la séance hebdomadaire du 13 juin le conseil d'administration a approuvé pour 6 177.291 fr. de nouveaux prêts, dont 4.535.360 fr. en prêts *fonciers et 1.612.720 fr. en prêts communaux.*

La Compagnie National d'Es compte a une bonne attitude à 576.

Le Crédit Lyonnais se négocie régulièrement de 740 à 742.50.

On cote 435 sur la Société Générale.

On s'occupe beaucoup en ce moment sur la marché en banque d'une nouvelle valeur dont l'apparition est annoncée dans quelques jours.

Il n'y a des actives de la Longueur, la plus riche des mines d'or de l'Afrique du Sud.

Cette mine a donné, l'année dernière, 30 0/0 de dividende ; on prévoit qu'elle donnera 50 0/0 cette année.

L'obligation des Chemins Economiques fait 415.

BOURSE DE LILLE

Du 15 juin 1894

Cours officiels

Holly-Gerard, le 16, 2575 — Carvin s. 3707 1/2, 1200, 1185 — 4 ans, centième d'action 216.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

Délivrés en un temps avec facilité de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Vente, Conversion,

Paiement immédiat et sans frais à vos COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

DEMANDEZ Petit Livre

Trésor des Ménages,

60 pages contenant plus de 400 recettes pour faire [illegible] des milliers pour faire [illegible] 1.20 centimes le [illegible] Vin de Raisins Secs, Bière, Cidre, Vin de Pommes Secs, Miéres et alors économie de 50 0/0, un nouvel [illegible] sur Bouillon, Pot-au-feu, Sauces, Ragoûts, Légumes, Rôtis, Entremets, Gâteaux de Noël, Pâtisseries, Boissons, etc. Nous ajoutons [illegible] Vinaigre de Vin, Vinaigre de Cidre, Vinaigre de Bière, Vinaigre de Miel, Vinaigre de Raisins Secs, Vinaigre de Pommes Secs, Vinaigre de Fruits, Vinaigre de Fleurs, Vinaigre de Plantes, Vinaigre de Bouillon, Vinaigre de Viandes, Vinaigre de Poissons, Vinaigre de Légumes